

Groupe TMX Limitée présente ses résultats du troisième trimestre de 2022

- Produits de 269,3 millions de dollars, en hausse de 16 % en regard de ceux de 231,3 millions de dollars inscrits au troisième trimestre de 2021, compte tenu de 30,5 millions de dollars au titre de l'obtention du contrôle des voix de BOX le 3 janvier 2022¹
- Résultat dilué par action de 1,45 \$, en hausse de 7 % par rapport à 1,36 \$ au troisième trimestre de 2021
- Résultat ajusté dilué par action² de 1,68 \$, en hausse de 7 % par rapport à 1,57 \$ au troisième trimestre de 2021

TORONTO, le 26 octobre 2022. – Groupe TMX Limitée [TSX : X] (le « Groupe TMX ») a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2022.

À propos des résultats de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, John McKenzie, chef de la direction du Groupe TMX, a déclaré :

« Grâce aux efforts stratégiques du Groupe TMX pour diversifier ses sources de produits et assurer l'évolution continuelle de ses activités mondiales, nous avons enregistré un rendement positif pour les neuf premiers mois de l'exercice, et ce, dans des conditions difficiles sur les marchés financiers. Nos résultats d'exploitation témoignent du caractère équilibré et de la résilience de notre modèle d'affaires, comme en font foi les hausses des produits tirés des secteurs Formation de capital, Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse, et Négociation et compensation de dérivés. La croissance des produits d'un exercice à l'autre tient compte des apports d'AST Canada, acquise en août 2021, et de BOX, consolidée dans nos résultats en janvier 2022. Tandis que nous nous efforçons de répondre aux besoins prioritaires de nos clients et de nos parties prenantes en général, notre personnel reste concentré sur la mise en œuvre de notre stratégie de croissance à long terme et la concrétisation de notre raison d'être, qui est d'améliorer les marchés et de favoriser les idées audacieuses. »

À propos de la performance du Groupe TMX au troisième trimestre de 2022, David Arnold, chef de la direction financière du Groupe TMX, a déclaré :

« Nos résultats au troisième trimestre ont confirmé l'importance d'avoir des activités diversifiées, comme l'illustre la hausse de 16 % des produits résultant de l'augmentation des produits tirés de tous les secteurs d'activité pour un deuxième trimestre consécutif. Compte non tenu de BOX et d'AST Canada, les produits sont restés essentiellement stables par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice précédent. Nous avons réussi à maintenir la hausse de nos charges d'exploitation, compte non tenu de BOX et d'AST Canada, à 5 %, ce qui est bien en-deçà du taux d'inflation actuel au Canada. Notre résultat dilué par action et notre résultat ajusté dilué par action ont tous deux progressé de 7 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. »

¹ Voir l'analyse à la rubrique *BOX* pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le résultat ajusté dilué par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Mesures financières non conformes aux PCGR

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR³ et le résultat ajusté par action, le résultat ajusté dilué par action et le TCAC du résultat ajusté par action sont des ratios non conformes aux PCGR⁴, et ils n'ont pas de sens normalisé conformément aux PCGR. En conséquence, il est peu probable que ces mesures puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

La direction a recours à ces mesures, qui excluent certains éléments, car elle considère que cette approche offre aux investisseurs une meilleure analyse de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier, y compris, dans certains cas, de notre capacité à générer de la trésorerie. La direction a recours à ces mesures également pour évaluer la performance de manière plus efficace au fil du temps, et le fait d'exclure ces éléments facilite les comparaisons d'une période à une autre. Le fait d'exclure certains éléments ne signifie pas qu'ils sont de nature non récurrente ou qu'ils ne sont pas utiles aux investisseurs.

Le résultat ajusté par action, le résultat ajusté dilué par action et le bénéfice net ajusté servent à présenter notre performance financière continue d'une période à une autre, exclusion faite d'un certain nombre d'ajustements présentés aux rubriques *Rapprochement du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021* et *Rapprochement du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021*.

BOX

Le 3 janvier 2022, BOX Holdings Group LLC (« BOX ») a réalisé le rachat des parts de certains membres, ce qui a eu pour effet de faire passer la participation financière et les droits de vote du Groupe TMX de 42,6 % et 45,5 % à 47,9 % et 51,4 %, respectivement. Par conséquent, le 3 janvier 2022, le Groupe TMX a obtenu le contrôle des voix de BOX et commencé à consolider l'entité. Dorénavant, les participations ne donnant pas le contrôle se rapportant à BOX (52,1 %), y compris le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, seront présentées dans nos états financiers. L'opération a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Le Groupe TMX a réévalué sa participation antérieure, ce qui a donné lieu à un profit hors trésorerie d'environ 177,9 millions de dollars au premier trimestre de 2022, qui a été comptabilisé au poste « Autres produits » dans les états consolidés du résultat net. BOX est incluse dans le secteur d'exploitation Négociation et compensation de dérivés.

Un modèle de marché bien diversifié a permis à BOX de s'imposer sur le marché dans ses secteurs d'exploitation de base comme en témoignent le record trimestriel en ce qui a trait à la part du marché des options sur instruments de capitaux propres de 7 % enregistré au troisième trimestre de 2022 et le record quotidien en ce qui a trait à la part du marché des options sur instruments de capitaux propres de plus de 10 % enregistré le 5 octobre 2022⁵. Dans l'ensemble, BOX a contribué à l'augmentation du bénéfice net, du bénéfice net ajusté⁶, du résultat dilué par action et du résultat ajusté

³ Selon le sens attribué dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières.

⁴ Selon le sens attribué dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières.

⁵ Source : site Web de l'OCC, rapport sur le volume par marché boursier.

⁶ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux*

dilué par action⁷ au troisième trimestre de 2022 et pour les neuf premiers mois de 2022 par rapport au troisième trimestre de 2021 et aux neuf premiers mois de 2021 respectivement, en raison de l'amélioration de la performance opérationnelle et de l'augmentation de notre participation financière.

Comparaison du trimestre clos le 30 septembre 2022 (troisième trimestre de 2022 ou T3 2022) et du trimestre clos le 30 septembre 2021 (troisième trimestre de 2021 ou T3 2021)

L'information qui suit porte sur les états financiers du Groupe TMX pour le troisième trimestre de 2022 comparativement au troisième trimestre de 2021.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T3 2022	T3 2021	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Produits	269,3 \$	231,3 \$	38,0 \$	16 %
Charges d'exploitation	144,2	121,9	22,3	18 %
Bénéfice d'exploitation	125,1	109,4	15,7	14 %
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	81,0	76,9	4,1	5 %
Bénéfice net ajusté ⁸	93,7	88,7	5,0	6 %
Résultat par action				
De base	1,46	1,37	0,09	7 %
Dilué	1,45	1,36	0,09	7 %
Résultat ajusté par action ⁹				
De base	1,69	1,58	0,11	7 %
Dilué	1,68	1,57	0,11	7 %
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	112,5	117,7	(5,2)	(4) %

PCGR.

⁷ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

⁸ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

⁹ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et résultat ajusté par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX

Au troisième trimestre de 2022, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'est chiffré à 81,0 millions de dollars, ou 1,46 \$ par action ordinaire de base et 1,45 \$ par action ordinaire après dilution, contre un bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX de 76,9 millions de dollars, ou 1,37 \$ par action ordinaire de base et 1,36 \$ par action ordinaire après dilution, au troisième trimestre de 2021. L'augmentation du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'explique par une hausse de 15,7 millions de dollars du bénéfice d'exploitation entre le troisième trimestre de 2021 et le troisième trimestre de 2022, qui découle d'une augmentation des produits de 38,0 millions de dollars, laquelle a été neutralisée dans une certaine mesure par une hausse de 22,3 millions de dollars des charges d'exploitation. L'augmentation des produits tenait compte d'un montant d'environ 30,5 millions de dollars au titre de BOX Holdings (entreprise consolidée à compter du 3 janvier 2022) et d'un montant de 6,3 millions de dollars au titre d'AST Canada (acquise le 12 août 2021). L'augmentation des charges d'exploitation tenait compte d'un montant d'environ 16,6 millions de dollars lié à AST Canada (acquise le 12 août 2021) et à BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022), dont une tranche de 4,1 millions de dollars a trait à l'amortissement des immobilisations incorporelles d'AST Canada et de BOX acquises et une tranche de 2,9 millions de dollars a trait aux coûts d'intégration d'AST Canada. Ces augmentations des charges d'exploitation ont été contrebalancées partiellement par une baisse de 3,3 millions de dollars des charges au titre des régimes incitatifs à court terme liés au rendement destinés aux employés, une baisse de 1,1 million de dollars des coûts liés aux acquisitions et coûts connexes et une baisse de 0,4 million de dollars des coûts liés à l'entente visant la prestation de services de transition conclue avec AST Canada¹⁰.

L'augmentation du résultat par action est aussi attribuable en partie à une diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au troisième trimestre de 2022 par rapport au troisième trimestre de 2021.

Rapprochement du bénéfice net ajusté¹¹ et du résultat par action¹² du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX au bénéfice net ajusté et du résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX au résultat ajusté par action. Les résultats financiers ont été ajustés pour tenir compte de ce qui suit :

1. Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles au troisième trimestre de 2021 et au troisième trimestre de 2022 liées à la transaction Maple de 2012 (TSX, TSXV, MX, CDS, Alpha et Shorcan), Compagnie Trust TSX, Trayport (y compris VisoTech et Tradesignal), AST Canada et BOX, qui sont une composante du poste *Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles*.
2. Les coûts d'intégration découlant de l'intégration d'AST Canada au troisième trimestre de 2021 et au troisième trimestre de 2022. Ces coûts sont inclus dans les postes *Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles*, *Systèmes d'information et de négociation*, *Rémunération et avantages* et *Frais de vente et charges générales et administratives*.

¹⁰ Entente de services de transition avec AST pour la période de douze mois du 13 août 2021 au 12 août 2022.

¹¹ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

¹² Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

3. Une diminution des passifs d'impôt différé qui a donné lieu à une baisse des *charges d'impôt sur le résultat* au troisième trimestre de 2022, découlant d'une baisse des taux d'imposition futurs de la Pennsylvanie et du Nebraska.
4. Les coûts liés aux acquisitions et coûts connexes associés à l'acquisition d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) engagés au troisième trimestre de 2021. Ces coûts sont inclus dans les postes *Frais de vente et charges générales et administratives* et *Rémunération et avantages*.

	Avant impôt		Impôt		Après impôt			
(en millions de dollars) (non audité)	T3 2022	T3 2021	T3 2022	T3 2021	T3 2022	T3 2021	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX					81,0 \$	76,9 \$	4,1 \$	5 %
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :								
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ¹³	14,2	12,5	3,4	2,2	10,8	10,3	0,5	5 %
Coûts liés aux acquisitions et coûts connexes ¹⁴	—	1,1	—	0,1	—	1,0	(1,0)	(100) %
Coûts d'intégration ¹⁵	3,5	0,7	0,9	0,2	2,6	0,5	2,1	420 %
Variation des passifs d'impôt différé découlant de modifications des taux d'imposition futurs ¹⁶	—	—	0,7	—	(0,7)	—	(0,7)	s. o.
Bénéfice net ajusté ¹⁷					93,7 \$	88,7 \$	5,0 \$	6 %

Le bénéfice net ajusté a augmenté de 6 %, passant de 88,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2021 à 93,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en raison surtout de l'augmentation des produits, ce qui a été contrebalancé en partie par la hausse des charges d'exploitation.

¹³ Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris BOX, AST Canada et Tradesignal au troisième trimestre de 2022 et AST Canada au troisième trimestre de 2021.

¹⁴ Comprend les coûts liés à l'acquisition d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) au troisième trimestre de 2021. Voir la rubrique *Initiatives et réalisations – Formation de capital – Transaction visant AST Canada* du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

¹⁵ Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations – Formation de capital – Transaction visant AST Canada* du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

¹⁶ Réductions futures des taux d'imposition en Pennsylvanie et au Nebraska.

¹⁷ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

(non audité)	T3 2022		T3 2021	
	De base	Dilué	De base	Dilué
Résultat par action	1,46 \$	1,45 \$	1,37 \$	1,36 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ¹⁸	0,19	0,19	0,18	0,18
Coûts liés aux acquisitions et coûts connexes ¹⁹	—	—	0,02	0,02
Coûts d'intégration ²⁰	0,05	0,05	0,01	0,01
Variation des passifs d'impôt différé découlant de modifications des taux d'imposition futurs ²¹	(0,01)	(0,01)	—	—
Résultat ajusté par action ²²	1,69 \$	1,68 \$	1,58 \$	1,57 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	55 608 536	55 823 139	56 011 348	56 386 556

Le résultat ajusté dilué par action a augmenté de 7 %, passant de 1,57 \$ au troisième trimestre de 2021 à 1,68 \$ au troisième trimestre de 2022 en raison surtout de la hausse des produits, contrebalancée partiellement par une augmentation des charges d'exploitation. L'augmentation du résultat ajusté par action est attribuable en partie à une baisse du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au troisième trimestre de 2022 en regard du troisième trimestre de 2021.

¹⁸ Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris BOX, AST Canada et Tradesignal au troisième trimestre de 2022, et AST Canada au troisième trimestre de 2021.

¹⁹ Comprend les coûts liés à l'acquisition d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) au troisième trimestre de 2021. Voir la rubrique *Initiatives et réalisations – Formation de capital – Transaction visant AST Canada* du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

²⁰ Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations – Formation de capital – Transaction visant AST Canada* du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

²¹ Les données du troisième trimestre 2022 tiennent compte de la diminution des passifs d'impôt différé attribuable aux baisses futures des taux d'imposition en Pennsylvanie et au Nebraska.

²² Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

Produits

(en millions de dollars)	T3 2022	T3 2021	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Formation de capital	62,5 \$	60,2 \$	2,3 \$	4 %
Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	54,0	51,9	2,1	4 %
Négociation et compensation de dérivés	62,0	32,9	29,1	88 %
Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	88,0	85,9	2,1	2 %
Autres	2,8	0,4	2,4	600 %
	269,3 \$	231,3 \$	38,0 \$	16 %

Les produits se sont chiffrés à 269,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en hausse de 38,0 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à ceux de 231,3 millions de dollars inscrits au troisième trimestre de 2021, par suite des hausses dans l'ensemble des secteurs. L'augmentation des produits du troisième trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2022 tenait compte de quelque 30,5 millions de dollars au titre de BOX Holdings (consolidée à compter du 3 janvier 2022) et de 6,3 millions de dollars au titre d'AST Canada (acquise le 12 août 2021). Compte non tenu des produits provenant de BOX et d'AST Canada, les produits sont demeurés inchangés au troisième trimestre de 2022 par rapport au troisième trimestre de 2021.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	T3 2022	T3 2021	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Rémunération et avantages	67,4 \$	63,4 \$	4,0 \$	6 %
Systèmes d'information et de négociation	23,0	14,7	8,3	56 %
Frais de vente et charges générales et administratives	24,9	21,4	3,5	16 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	28,9	22,4	6,5	29 %
	144,2 \$	121,9 \$	22,3 \$	18 %

Les charges d'exploitation se sont établies à 144,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2022, en hausse de 22,3 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celles de 121,9 millions de dollars inscrites au troisième trimestre de 2021. L'augmentation des charges du troisième trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2022 tenait compte d'environ 16,6 millions de dollars ayant trait à BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022) et à AST Canada (acquise le 12 août 2021), dont une tranche de 4,1 millions de dollars a trait à l'amortissement d'immobilisations incorporelles d'AST Canada et de BOX acquises et une tranche de 2,9 millions de dollars a trait aux coûts d'intégration liés à AST Canada. La hausse des charges est également attribuable à l'augmentation des effectifs et des coûts salariaux, à l'augmentation des frais de déplacement et de divertissement et des frais liés aux technologies de l'information attribuables aux licences logicielles, aux serveurs, aux services infonuagiques et aux services professionnels.

Ces augmentations ont été quelque peu contrebalancées par la baisse d'environ 3,3 millions de dollars des charges au titre des régimes incitatifs à court terme liés au rendement destinés aux employés, la baisse des frais juridiques et des honoraires de consultation et la baisse de 0,4 million de dollars des frais liés à l'entente visant la prestation de services

de transition conclue avec AST Canada au troisième trimestre de 2022 en regard du troisième trimestre de 2021. Nous avons également engagé des coûts liés à l'acquisition d'AST Canada de 1,1 million de dollars au troisième trimestre de 2021.

Compte non tenu des charges liées à BOX et à AST Canada, les charges d'exploitation ont augmenté de 5 % au troisième trimestre de 2022 par rapport au troisième trimestre de 2021.

Informations supplémentaires

Quote-part (de la perte) du bénéfice des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

(en millions de dollars)	T3 2022	T3 2021	(Diminution) en dollars	(Diminution) en pourcentage
	(0,4) \$	4,1 \$	(4,5) \$	(110) %

- Au troisième trimestre de 2022, notre quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence a diminué de 4,5 millions de dollars, du fait surtout d'une modification de méthode comptable concernant BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022) et CanDeal²³. Pour le troisième trimestre de 2022, notre quote-part de la perte (du bénéfice) des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence englobe uniquement les résultats d'ETFLogic et de Ventriks Ltd, alors que pour le troisième trimestre de 2021, elle englobait les résultats de BOX et de CanDeal²³.

Charge d'impôt sur le résultat et taux d'impôt effectif

Charge d'impôt sur le résultat (en millions de dollars)		Taux d'impôt effectif (en pourcentage)	
T3 2022	T3 2021	T3 2022	T3 2021
25,4 \$	27,4 \$	22 %	26 %

Compte non tenu des ajustements, lesquels se rapportent principalement à l'élément indiqué ci-dessous, le taux d'impôt effectif se serait établi à environ 26 %, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle, pour le troisième trimestre de 2022.

- Au troisième trimestre de 2022, la Pennsylvanie et le Nebraska ont annoncé des réductions futures des taux d'impôt sur le résultat, ce qui a entraîné une diminution des passifs d'impôt différé, donnant lieu à une diminution correspondante de la charge d'impôt sur le résultat.

²³ En date du 28 février 2022, TMX a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser CanDeal.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars)	T3 2022	T3 2021	Augmentation en dollars
	10,6 \$	—	10,6 \$

- Le 3 janvier 2022, nous avons commencé à consolider BOX, ayant obtenu le contrôle des voix de BOX. Par conséquent, à compter du 3 janvier 2022, nos résultats financiers comprennent les résultats de BOX sur une base consolidée et nous présentons le *bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle* dans nos états financiers.
- Pour les périodes comprises entre le 1^{er} juillet 2016 et le 2 janvier 2022, nos résultats financiers ne comprenaient pas l'incidence globale de BOX et notre quote-part du bénéfice net de BOX était prise en compte dans le *bénéfice net (la perte nette) des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence* dans nos états financiers.

Comparaison de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 (neufs premiers mois de 2022 ou NPM 2022) et de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 (neuf premiers mois de 2021 ou NPM 2021)

L'information qui suit porte sur les états financiers du Groupe TMX pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 (neuf premiers mois de 2022 ou NPM 2022) comparativement à la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 (neuf premiers mois de 2021 ou NPM 2021).

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	NPM 2022	NPM 2021	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Produits	842,5 \$	728,3 \$	114,2 \$	16 %
Charges d'exploitation	437,3	353,3	84,0	24 %
Bénéfice d'exploitation	405,2	375,0	30,2	8 %
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	440,5	250,6	189,9	76 %
Bénéfice net ajusté ²⁴	301,7	302,2	(0,5)	0 %
Résultat par action (attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX)				
De base	7,90	4,46	3,44	77 %
Dilué	7,86	4,43	3,43	77 %
Résultat ajusté par action ²⁵				
De base	5,41	5,38	0,03	1 %
Dilué	5,38	5,35	0,03	1 %
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	343,2	338,4	4,8	1 %

²⁴ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

²⁵ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX

Au cours des neuf premiers mois de 2022, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'est chiffré à 440,5 millions de dollars, ou 7,90 \$ par action ordinaire de base et 7,86 \$ par action ordinaire après dilution, contre un bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX de 250,6 millions de dollars, ou 4,46 \$ par action ordinaire de base et 4,43 \$ par action ordinaire après dilution, pour les neuf premiers mois de 2021. L'augmentation du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'explique par un profit découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix de 177,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, par une diminution de la charge d'impôt sur le résultat comparativement aux neuf premiers mois de 2021, où nous avons engagé une charge de 19,8 millions de dollars en raison d'une modification du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni ainsi que et par une hausse de 30,2 millions de dollars du bénéfice d'exploitation. L'accroissement du bénéfice d'exploitation entre les neuf premiers mois de 2021 et les neuf premiers mois de 2022 s'explique par une augmentation des produits de 114,2 millions de dollars, dont 90,8 millions de dollars ont trait à BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022), et une hausse des produits de 27,4 millions de dollars se rapportant à AST Canada (acquise le 12 août 2021), augmentation qui a été neutralisée dans une certaine mesure par une hausse de 84,0 millions de dollars des charges d'exploitation. La hausse des charges d'exploitation des neuf premiers mois de 2021 aux neuf premiers mois de 2022 tient compte d'un montant d'environ 68,8 millions de dollars attribuable à AST Canada (acquise le 12 août 2021), à BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022) et à Tradesignal (acquise le 1^{er} juin 2021), dont une tranche de 13,5 millions de dollars a trait à l'amortissement des immobilisations incorporelles d'AST Canada et de BOX acquises, une tranche de 1,8 million de dollars a trait aux frais liés à l'entente visant la prestation de services de transition conclue avec AST Canada et une tranche de 9,0 millions de dollars a trait aux coûts d'intégration d'AST Canada. L'augmentation des charges d'exploitation a été partiellement contrebalancée par une baisse de 10,0 millions de dollars des charges au titre des régimes incitatifs à court terme liés au rendement destinés aux employés et une baisse de 1,8 million de dollars des charges liées aux acquisitions.

L'augmentation du résultat par action est aussi attribuable en partie à une diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation entre les neuf premiers mois de 2021 et les neuf premiers mois de 2022.

Rapprochement du bénéfice net ajusté²⁶ et du résultat ajusté par action²⁷ des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX au bénéfice net ajusté et du résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX au résultat ajusté par action. Les résultats financiers ont été ajustés pour tenir compte de ce qui suit :

1. Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 et pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 liées à la transaction Maple de 2012 (TSX, TSXV, MX, CDS, Alpha et Shorcan), Compagnie Trust TSX, Trayport (y compris VisoTech et Tradesignal), AST Canada et BOX, qui sont une composante du poste *Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles*.
2. Les coûts liés aux acquisitions et coûts connexes au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 découlant de l'acquisition d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) et des participations dans ETFLogic (février 2022) et Ventriks (juin 2022) au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022. Ces coûts sont inclus dans les postes *Frais de vente et charges générales et administratives* et *Rémunération et avantages*.
3. Les coûts d'intégration découlant de l'intégration d'AST Canada pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2021 et 2022. Ces coûts sont inclus dans les postes *Frais de vente et charges générales et administratives*, *Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles*, *Rémunération et avantages* et *Systèmes d'information et de négociation*.
4. Le profit découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022. Ce profit est inclus dans le poste *Autres produits*.
5. Une augmentation des passifs d'impôt différé qui a donné lieu à une augmentation des *charges d'impôt sur le résultat* au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, découlant d'une hausse du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 19 % à 25 % le 1^{er} avril 2023. Une diminution des passifs d'impôt différé qui a donné lieu à une baisse des *charges d'impôt sur le résultat* au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, découlant d'une baisse des taux d'impôt sur le résultat futurs de la Pennsylvanie et du Nebraska.

²⁶ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

²⁷ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

	Avant impôt		Impôt		Après impôt			
(en millions de dollars) (non audité)	NPM 2022	NPM 2021	NPM 2022	NPM 2021	NPM 2022	NPM 2021	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX					440,5 \$	250,6 \$	189,9 \$	76 %
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :								
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁸	43,2	36,5	10,9	7,2	32,3	29,3	3,0	10 %
Coûts liés aux acquisitions et coûts connexes ²⁹	0,4	2,3	—	0,3	0,4	2,0	(1,6)	(80) %
Coûts d'intégration ³⁰	9,6	0,7	2,5	0,2	7,1	0,5	6,6	1 320 %
Profit lié à BOX ³¹	(177,9)	—	—	—	(177,9)	—	(177,9)	s. o.
Variation des passifs d'impôt différé découlant de modifications des taux d'impôt sur le résultat futurs ³²	—	—	0,7	(19,8)	(0,7)	19,8	(20,5)	(104) %
Bénéfice net ajusté ³³					301,7 \$	302,2 \$	(0,5) \$	(0) %

Le bénéfice net ajusté n'a essentiellement pas varié, passant de 302,2 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 à 301,7 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022.

²⁸ Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris AST Canada pour les neuf premiers mois de 2021, et BOX, AST Canada et Tradesignal pour les neuf premiers mois de 2022.

²⁹ Comprend les coûts liés à l'acquisition d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) et de Tradesignal (acquise le 1^{er} juin 2021) pour les neuf premiers mois de 2021, et à la participation dans ETFLogic (février 2022) et Ventriks Ltd. (juin 2022) pour les neuf premiers mois de 2022. Voir les rubriques *Initiatives et réalisations – Formation de capital – Transaction visant AST Canada, Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse – ETFLogic et Ventriks* du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

³⁰ Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations – Formation de capital – Transaction visant AST Canada* du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

³¹ Profit découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022). Voir la rubrique *Autres produits* pour obtenir davantage de renseignements.

³² Les données des neuf premiers mois de 2022 tiennent compte de la diminution des passifs d'impôt différé attribuable aux baisses futures des taux d'imposition en Pennsylvanie et au Nebraska, et les données des neuf premiers mois de 2021 tiennent compte de l'augmentation des passifs d'impôt différé découlant d'une modification du taux d'imposition futur du Royaume-Uni.

³³ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

(non audité)	NPM 2022		NPM 2021	
	De base	Dilué	De base	Dilué
Résultat par action (attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX)	7,90 \$	7,86 \$	4,46 \$	4,43 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁴	0,57	0,57	0,52	0,52
Coûts liés aux acquisitions et coûts connexes ³⁵	0,01	0,01	0,04	0,04
Coûts d'intégration ³⁶	0,13	0,13	0,01	0,01
Profit lié à BOX ³⁷	(3,19)	(3,18)	—	—
Variation des passifs d'impôt différé découlant d'une modification du taux d'imposition futur ³⁸	(0,01)	(0,01)	0,35	0,35
Résultat ajusté par action ³⁹	5,41 \$	5,38 \$	5,38 \$	5,35 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	55 779 045	56 038 051	56 148 192	56 536 290

Le résultat ajusté dilué par action a diminué de 1 %, passant de 5,35 \$ pour les neuf premiers mois de 2021 à 5,38 \$ pour les neuf premiers mois de 2022 en raison surtout de l'augmentation du bénéfice d'exploitation. La baisse du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation entre les neuf premiers mois de 2021 et les neuf premiers mois de 2022 a aussi favorisé l'augmentation du résultat ajusté par action.

³⁴ Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris BOX, AST Canada et Tradesignal pour les neuf premiers mois de 2022.

³⁵ Comprend les coûts liés à l'acquisition d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) et de Tradesignal (acquise le 1^{er} juin 2021) pour les neuf premiers mois de 2021, et à la participation dans ETFLogic (février 2022) et Ventriks Ltd. (juin 2022) pour les neuf premiers mois de 2022. Voir les rubriques *Initiatives et réalisations – Formation de capital – Transaction visant AST Canada* et *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse – ETFLogic et Ventriks* du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

³⁶ Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations – Formation de capital – Transaction visant AST Canada* du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

³⁷ Profit découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022). Voir la rubrique *Autres produits* pour obtenir davantage de renseignements.

³⁸ Les données des neuf premiers mois de 2022 tiennent compte de la diminution des passifs d'impôt différé attribuable aux baisses futures des taux d'imposition en Pennsylvanie et au Nebraska, et les données des neuf premiers mois de 2021 tiennent compte de l'augmentation des passifs d'impôt différé découlant d'une modification du taux d'imposition futur du Royaume-Uni.

³⁹ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR; voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

Produits

(en millions de dollars)	NPM 2022	NPM 2021	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Formation de capital	199,7 \$	190,5 \$	9,2 \$	5 %
Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	175,0	177,9	(2,9)	(2) %
Négociation et compensation de dérivés	197,6	104,3	93,3	89 %
Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	266,5	255,5	11,0	4 %
Autres	3,7	0,1	3,6	3 600 %
	842,5 \$	728,3 \$	114,2 \$	16 %

Les produits se sont chiffrés à 842,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, en hausse de 114,2 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à ceux de 728,3 millions de dollars inscrits pour les neuf premiers mois de 2021, par suite des hausses des produits tirés des secteurs *Négociation et compensation de dérivés*, *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse*, ainsi que *Formation de capital*, contrebalancées en partie par la baisse des produits tirés du secteur *Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe*. La hausse des neuf premiers mois de 2021 aux neuf premiers mois de 2022 tenait compte de produits de 90,8 millions de dollars au titre de BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022), d'un montant de 27,4 millions de dollars au titre d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) et d'un montant de 0,3 million de dollars au titre de Tradesignal (acquise le 1^{er} juin 2021). Compte non tenu des produits provenant de BOX, d'AST Canada et de Tradesignal, les produits ont diminué de 1 % pour les neuf premiers mois de 2022 par rapport pour les neuf premiers mois de 2021.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	NPM 2022	NPM 2021	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Rémunération et avantages	205,1 \$	185,5 \$	19,6 \$	11 %
Systèmes d'information et de négociation	64,6	45,2	19,4	43 %
Frais de vente et charges générales et administratives	82,8	58,5	24,3	42 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	84,8	64,1	20,7	32 %
	437,3 \$	353,3 \$	84,0 \$	24 %

Les charges d'exploitation se sont établies à 437,3 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2022, en hausse de 84,0 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à celles de 353,3 millions de dollars inscrites pour les neuf premiers mois de 2021. Cette hausse rend compte de charges d'environ 68,8 millions de dollars prises en compte pour les neuf premiers mois de 2022 qui avaient trait à BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022), à AST Canada (acquise le 12 août 2021) et à Tradesignal (acquise le 1^{er} juin 2021), des neuf premiers mois de 2021 aux neuf premiers mois de 2022, dont une tranche d'environ 13,5 millions de dollars a trait à l'amortissement d'immobilisations incorporelles acquises d'AST Canada, de BOX et de Tradesignal, une tranche de 1,8 million de dollars a trait à l'entente visant la prestation de services de transition d'AST Canada et une tranche de 9,0 millions de dollars a trait aux coûts d'intégration liés à AST Canada. La

hausse des charges est également attribuable à l'augmentation des effectifs et des coûts salariaux, à l'augmentation des charges au titre des régimes incitatifs à long terme liés au rendement destinés aux employés d'environ 3,4 millions de dollars et à l'augmentation des frais de déplacement et de divertissement. Les charges ont par ailleurs été plus élevées pour les neuf premiers mois de 2022 en raison de l'élimination d'une provision pour coûts de remise en état ayant trait à notre centre de traitement des données au cours des neuf premiers mois de 2021.

Ces augmentations ont été quelque peu contrebalancées par la diminution d'environ 10,0 millions de dollars des charges au titre des régimes incitatifs à court terme liés au rendement destinés aux employés, la diminution des indemnités de départ et la diminution de 1,8 million de dollars des coûts liés aux acquisitions. Compte non tenu des charges liées à BOX, à AST Canada et à Tradesignal, les charges d'exploitation ont augmenté de 4 % pour les neuf premiers mois de 2022 par rapport aux neuf premiers mois de 2021.

Informations supplémentaires

Quote-part (de la perte) du bénéfice des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

(en millions de dollars)	NPM 2022	NPM 2021	(Diminution) en dollars	(Diminution) en pourcentage
	(0,8) \$	18,4 \$	(19,2) \$	(104) %

- Pour les neuf premiers mois de 2022, notre quote-part (de la perte) du bénéfice des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence a diminué de 19,2 millions de dollars, du fait surtout d'une modification de méthode comptable concernant BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022) et CanDeal⁴⁰. Pour les neuf premiers mois de 2022, notre quote-part (de la perte) du bénéfice des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence englobe les résultats de CanDeal⁴⁰, d'ETFLogic et de Ventriks, alors que pour les neuf premiers mois de 2021, elle englobait les résultats de BOX et de CanDeal⁴⁰.

Autres produits

(en millions de dollars)	NPM 2022	NPM 2021	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	177,9 \$	—	177,9 \$	s. o.

- Pour les neuf premiers mois de 2022, nous avons comptabilisé un profit hors trésorerie de 177,9 millions de dollars découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (3 janvier 2022). Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation - BOX* du rapport de gestion du troisième trimestre de 2022 pour obtenir davantage de renseignements.

⁴⁰ En date du 28 février 2022, TMX a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser CanDeal.

Charge d'impôt sur le résultat et taux d'impôt effectif

Charge d'impôt sur le résultat (en millions de dollars)		Taux d'impôt effectif (en pourcentage)	
NPM 2022	NPM 2021	NPM 2022	NPM 2021
85,7 \$	115,7 \$	15 %	32 %

Compte non tenu des ajustements, lesquels se rapportent principalement aux éléments indiqués ci-dessous, le taux d'impôt effectif se serait établi à environ 26 %, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle, pour les neuf premiers mois de 2022 et les neuf premiers mois de 2021.

- Pour les neuf premiers mois de 2022, nous avons inscrit un profit non imposable découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022).
- Pour les neuf premiers mois de 2022, nous avons comptabilisé un actif d'impôt différé relativement à des pertes fiscales passées qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant pour VisoTech, ce qui a donné lieu à une baisse correspondante de 0,9 million de dollars de la charge d'impôt sur le résultat.
- Au cours des neuf premiers mois de 2022, la Pennsylvanie et le Nebraska ont annoncé des baisses futures des taux d'imposition, ce qui a donné lieu à une diminution des passifs d'impôt différé et entraîné une baisse correspondante de la charge d'impôt sur le résultat.
- Pour les neuf premiers mois de 2021, l'augmentation annoncée précédemment du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 19 % à 25 % le 1^{er} avril 2023, a été substantiellement adoptée. Cette modification du taux a entraîné une augmentation des passifs nets d'impôt différé, ce qui a donné lieu à une augmentation correspondante de 19,8 millions de dollars de la charge d'impôt sur le résultat.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars)	NPM 2022	NPM 2021	Augmentation en dollars
	30,8 \$	—	30,8 \$

- Le 3 janvier 2022, nous avons commencé à consolider BOX, ayant obtenu le contrôle des voix de BOX. Par conséquent, à compter du 3 janvier 2022, nos résultats financiers comprennent les résultats de BOX sur une base consolidée et nous présentons le *bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle* dans nos états financiers.
- Pour les périodes comprises entre le 1^{er} juillet 2016 et le 2 janvier 2022, nos résultats financiers ne comprenaient pas l'incidence globale de BOX et notre quote-part du bénéfice net de BOX était prise en compte dans le *bénéfice net (la perte nette) des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence* dans nos états financiers.

PRATIQUE DE GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Le comité des finances et de l'audit du conseil d'administration du Groupe TMX (le « conseil ») a passé en revue le présent communiqué de presse ainsi que les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le troisième trimestre de 2022 et le rapport de gestion connexe, et il a recommandé que le conseil les approuve. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le troisième trimestre de 2022, le rapport de gestion s'y rapportant et le contenu du présent communiqué de presse ont été approuvés par tous les membres du conseil suivant leur examen.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le troisième trimestre de 2022 sont établis en conformité avec les IFRS et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les mesures financières comprises dans le rapport de gestion et le présent communiqué de presse sont fondées sur des états financiers qui ont été préparés conformément aux IFRS, sauf indication contraire, et sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

ACCÈS AUX DOCUMENTS

Le Groupe TMX a déposé ses états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et son rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2022 auprès des organismes de réglementation canadiens des valeurs mobilières. Le présent communiqué de presse doit être lu à la lumière de nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et de notre rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2022. Ces documents sont disponibles à l'adresse www.sedar.com ou sur le site Web du Groupe TMX, à l'adresse www.tmx.com. Ce communiqué de presse ne reprend pas les renseignements figurant sur le site Web. En outre, il sera possible d'obtenir sans frais des exemplaires de ces documents en communiquant avec l'équipe des relations avec les investisseurs du Groupe TMX par téléphone, au 416 947-4277, ou par courriel, à TMXshareholder@tmx.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse du Groupe TMX renferme de l'« information prospective » (au sens attribué à ce terme dans la législation en valeurs mobilières canadienne applicable) qui est fondée sur des attentes, des hypothèses, des estimations, des prévisions et d'autres facteurs que la direction estime pertinents en date du présent communiqué de presse. On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'information prospective à l'emploi de termes et d'expressions de nature prospective comme « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « planifier », « viser », « estimer », « avoir l'intention de », ou « croire », ou des variantes de ces termes et expressions ou leur forme négative ou des déclarations selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « pourront », ou non, être prises, survenir ou se matérialiser. En raison de sa nature, l'information prospective exige que nous formulions des hypothèses et est exposée à des risques et à des incertitudes d'importance en raison desquels nos attentes, nos conclusions et nos hypothèses pourraient se révéler inexactes.

L'information prospective comprend notamment les objectifs de croissance; nos cibles à l'égard du ratio de distribution des dividendes; la capacité du Groupe TMX de réduire la dette ainsi que le calendrier connexe; la modernisation des plateformes de compensation, notamment les dépenses en trésorerie prévues relativement à la modernisation de nos plateformes de compensation et le moment où cette modernisation se concrétisera; d'autres énoncés portant sur les réductions de coûts; l'incidence de la capitalisation boursière globale des émetteurs inscrits à la TSX et à la TSXV (de 2020 à 2021); les changements futurs au taux d'impôt prévu par la loi du Groupe TMX anticipé pour 2022; d'autres facteurs relatifs aux bourses de valeurs, aux bourses des dérivés et aux chambres de compensation ainsi qu'à l'entreprise, aux objectifs et aux priorités stratégiques, à la conjoncture du marché, aux tarifs, aux projets de nature technologique et à

d'autres initiatives commerciales, y compris le calendrier de leur mise en œuvre, aux coûts d'intégration prévus liés à AST Canada, y compris le calendrier de cette intégration, aux avantages et synergies prévus découlant d'AST Canada, y compris l'incidence attendue sur le résultat et le résultat ajusté par action du Groupe TMX et le calendrier de ceux-ci; ainsi que les résultats financiers ou la situation financière, les activités et les perspectives du Groupe TMX qui comportent des risques et des incertitudes d'importance.

Ces risques incluent notamment la concurrence d'autres bourses ou marchés, y compris les systèmes de négociation parallèles et les nouvelles technologies, à l'échelle nationale ou internationale; la dépendance à l'égard de l'économie canadienne; les répercussions défavorables sur nos résultats de la conjoncture ou de l'incertitude entourant l'économie mondiale (y compris la COVID-19), notamment les modifications aux cycles commerciaux qui ont une incidence sur notre secteur; l'incapacité de recruter et de maintenir en poste du personnel qualifié; des facteurs géopolitiques et autres qui pourraient entraîner une interruption des activités (y compris la COVID-19); la dépendance à l'égard de la technologie de l'information; la vulnérabilité de nos réseaux et des fournisseurs de services tiers à l'égard des risques de sécurité, notamment des cyberattaques; l'incapacité de formuler ou de mettre en œuvre adéquatement nos stratégies; les contraintes imposées par la réglementation; les contraintes imposées en raison de notre niveau d'endettement; les risques liés aux litiges ou à d'autres procédures; la dépendance envers une clientèle suffisante; l'incapacité d'élaborer, de commercialiser ou de faire accepter de nouveaux produits; l'incapacité de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, y compris AST Canada, de manière à atteindre les objectifs économiques prévus, ou de nous dessaisir d'activités moins rentables de manière efficace; le risque de change; l'incidence défavorable de nouvelles activités commerciales; les incidences défavorables de dessaisissements d'activités; l'incapacité de répondre à nos besoins de trésorerie en raison de notre structure de société de portefeuille et des restrictions applicables au versement de dividendes; la dépendance envers des fournisseurs tiers de produits et de services; la dépendance des activités de négociation à l'égard d'un petit nombre de clients; les risques liés à nos activités de compensation; les défis de l'expansion internationale; les restrictions sur la propriété d'actions ordinaires du Groupe TMX; notre incapacité de protéger notre propriété intellectuelle; les répercussions défavorables d'un événement de marché systémique sur certaines de nos activités; les risques liés au crédit des clients; le fait que les structures de coûts sont largement fixes; l'incapacité de réaliser des réductions de coûts selon les montants ou le calendrier prévus; la dépendance à l'égard du niveau d'activité boursière qui échappe à notre volonté; les contraintes réglementaires qui s'appliquent aux activités du Groupe TMX et de ses filiales réglementées, les coûts relatifs aux services de compensation et de dépôt, les volumes de négociation (qui pourraient être supérieurs ou inférieurs aux prévisions) et les produits; les niveaux futurs des produits, qui pourraient être moins importants que prévu, ou des coûts, qui pourraient être plus importants que prévu.

L'information prospective est fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes, notamment les hypothèses relatives à la capacité du Groupe TMX de soutenir la concurrence mondiale et régionale; la conjoncture économique et commerciale en général; les cours de change (notamment les estimations des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain ou la livre sterling); les prix des marchandises; le niveau des opérations et de l'activité sur les marchés et particulièrement le niveau des opérations sur les principaux produits du Groupe TMX; les activités d'expansion, de marketing et de vente; la disponibilité continue de financement à des conditions acceptables pour des initiatives futures; les changements aux taux d'intérêt et le moment de ces changements, notamment, pouvant influencer positivement ou négativement sur l'apport d'AST Canada au résultat ajusté par action; le montant et le moment où seront engagés les coûts d'intégration d'AST Canada; le montant et le moment des synergies des produits et des coûts relatifs aux technologies découlant de l'acquisition d'AST Canada, les niveaux de productivité du Groupe TMX, de même que ceux de ses concurrents; la concurrence sur le marché; les activités de recherche et de développement; la capacité de lancer avec succès de nouveaux produits et leur acceptation par les clients; le lancement réussi de diverses ressources et capacités technologiques; l'incidence de divers règlements sur le Groupe TMX et ses clients; le maintien de bonnes relations entre le Groupe TMX et son personnel, et la durée de toute interruption de travail, panne du matériel ou autre

interruption importante des activités à l'un de ses établissements, à l'exception des interruptions pour entretien et autres interruptions similaires prévues.

Hypothèses relatives aux objectifs financiers à long terme

Outre les hypothèses énoncées ci-dessus, l'information prospective se rapportant aux objectifs à long terme de taux de croissance annuel composé (« TCAC ») des produits et aux objectifs à long terme de TCAC du résultat ajusté par action est fondée sur des hypothèses, notamment :

- le succès obtenu par le Groupe TMX dans la réalisation d'initiatives de croissance et l'atteinte d'objectifs commerciaux;
- la poursuite des investissements dans des entreprises de croissance et dans des initiatives de transformation, dont des systèmes post-négociation de la prochaine génération;
- l'absence de variations importantes de notre taux d'impôt effectif, de nos produits récurrents et du nombre de nos actions en circulation;
- des niveaux modérés de volatilité au sein des marchés;
- des niveaux d'inscriptions, de négociation et de compensation conformes à l'activité historique;
- une croissance économique conforme à l'activité historique;
- l'absence de modifications importantes dans la réglementation;
- la poursuite de la gestion disciplinée des charges dans l'ensemble de nos activités;
- la révision continue des priorités d'investissement en faveur de solutions d'entreprise et de nouvelles capacités;
- la génération de flux de trésorerie disponibles conformes aux montants annualisés historiques;
- une incidence limitée de la pandémie de COVID-19 sur nos plans de croissance des activités à long terme, y compris sur la capacité de nos émetteurs inscrits de mobiliser des capitaux.

Bien que nous estimions que des événements ou des faits subséquents pourraient nous amener à modifier notre point de vue, nous n'avons nullement l'intention de mettre à jour la présente information prospective, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne nous y oblige. Il ne faut pas se fier à la présente information prospective comme s'il s'agissait de notre avis à une date postérieure à celle du présent communiqué de presse. Nous avons tenté de répertorier les facteurs importants susceptibles de faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats réels de ceux qui sont actuellement présentés dans l'information prospective. Toutefois, il peut exister d'autres facteurs pouvant faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats de ceux qui sont actuellement prévus, estimés ou attendus. Rien ne garantit que l'information prospective se révélera exacte, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier outre mesure à l'information prospective. La liste des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur nous ne se veut pas exhaustive. Une description des facteurs susmentionnés est présentée à la rubrique **Gestion des risques d'entreprise** de notre rapport de gestion annuel de 2021.

À propos du Groupe TMX (TSX : X)

Le Groupe TMX exploite des marchés mondiaux. Il met au point des solutions d'analyse et bâtit des communautés numériques appuyant le financement, la croissance et la réussite des entreprises, des négociateurs et des investisseurs. Les principales activités du Groupe TMX comprennent la [Bourse de Toronto](#), la [Bourse de croissance TSX](#), la [Bourse Alpha TSX](#), la [Caisse canadienne de dépôt de valeurs](#), la [Bourse de Montréal](#), la [Corporation canadienne de compensation de produits dérivés](#) et [Trayport](#), qui offrent des marchés d'inscription, des marchés de négociation, des mécanismes de compensation, des services de dépôt, des solutions technologiques, des produits d'information et d'autres services à la communauté financière mondiale. Le Groupe TMX a son siège social à Toronto et des bureaux dans l'ensemble de l'Amérique du Nord (Montréal, Calgary, Vancouver et New York), ainsi que dans des marchés internationaux clés, dont Londres, Singapour et Vienne. Pour en savoir plus sur le Groupe TMX, visitez le www.tmx.com. Suivez le Groupe TMX sur Twitter : [@TMXGroup](#).

Conférence téléphonique / Webdiffusion audio

Le Groupe TMX tiendra une conférence téléphonique, qui sera aussi diffusée sur le Web, afin de discuter des résultats financiers du troisième trimestre de 2022.

Horaire : de 8 h à 9 h (HE), le jeudi 27 octobre 2022

Les participants à la conférence téléphonique sont priés de téléphoner au numéro ci-après au moins 15 minutes avant le début de la conférence.

La webdiffusion audio de la conférence sera aussi disponible sur le site Web du Groupe TMX au www.tmx.com, sous l'onglet Investisseurs.

Conférence téléphonique : 416 764-8659 ou 1 888 664-6392

Enregistrement : 416 764-8677 ou 1 888 390-0541

Le code d'accès pour l'enregistrement est 062013.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Catherine Kee
Gestionnaire principale, Communications
d'entreprise et relations avec les médias
Groupe TMX
416 814-8834
catherine.kee@tmx.com

Amin Mousavian
Chef, Relations
avec les investisseurs
Groupe TMX
416 732-3460
amin.mousavian@tmx.com